

## Intervention de la commission prévention de Gendarmerie

Brigade de Gendarmerie pour prévenir contre la délinquance juvénile de Strasbourg

### Être citoyen - Niveau CM



En liaison avec les programmes d'Education Civique et Morale (EMC) et les priorités nationales, notre classe a participé à une action de sensibilisation au respect de soi et d'autrui.

Dans ce cadre, la cellule « Prévention de la Gendarmerie Nationale » est intervenue dans notre salle de classe afin d'informer les élèves sur les lois, le respect et le combat contre les violences qui concernent la citoyenneté.

C'était le mardi 8 octobre 2019.

### ❖ LA LOI

Qu'est-ce la prévention ? La prévention se rattache à des termes plus connus, comme les verbes : « prévoir » ou « prévenir ».



### Pourquoi y a-t-il des règles ?

Les règles sont nécessaires pour vivre *bien* ensemble. Ces règles se basent sur des lois.

Mais pour cela il faut respecter ces **lois**. → La loi est la même pour tous.  
→ La loi est faite pour protéger les gens.



Si la loi n'est pas respectée, alors le **juge** prononce une **peine** au **tribunal, au palais de justice**.

La Police ou la Gendarmerie est là pour faire respecter la loi.

Si un adulte ou un enfant commet une grosse bêtise, la Gendarmerie va mener une **enquête** et peut prononcer une **garde-à-vue**, le temps de trouver des indices et d'interroger la personne.



Nous étions étonnés d'apprendre que dès l'âge de 7 ans, un enfant peut se retrouver devant **un juge pour enfants** s'il fait des bêtises. Celui-ci peut prononcer une **sanction**. L'enfant est envoyé dans un foyer ; à l'époque on appelait cet endroit : une maison de redressement.

Le juge effectue aussi un **rappel à la loi**. C'est une sorte d'avertissement. Généralement il ne prévient qu'une seule fois. La fois suivante il prononce une sanction. Souvent des **T.I.G.** (Travaux d'Intérêts Généraux).



Les gendarmes rappellent aux élèves qu'un mineur peut aller en prison, et être incarcéré pour une peine maximale de 20 ans.

## ❖ LE RESPECT

Respecter les gens : les personnes, le maître, ses copains, ses parents. On doit respecter tout le monde.

Respecter le matériel : mobilier de l'école, tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateurs, ... On n'a pas le droit de vandaliser.

Chacun doit se sentir responsable face aux autres.



## ❖ LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Quelles sont les différentes violences qui existent ?

- **Les violences verbales** : Dans l'école, on évite les gros mots, les insultes, les propos racistes.
- **Les violences physiques** : bagarres, coups de pied, frappages de tête contre le mur, les gifles. À l'école, les violences physiques sont interdites et punies.
- **Les violences morales** : Abus psychologiques. C'est du harcèlement. Être obligé de ramener de l'argent ou un objet le lendemain parce quelqu'un me l'a demandé, sinon je risque de me faire « tabasser » si je ne lui n'obéis pas.



Je ne dois jamais rester seul face à mes soucis. Je dois me faire aider en contactant très vite un enseignant, un parent, la Police.

- **Les violences sur les objets** : Tags et graffitis sont interdits. Je ne dégrade pas mon école ou les murs de ma ville.
- **Les violences sexuelles** : Le viol, c'est quoi ? Obliger une autre personne à faire l'amour. J'ai le droit de dire « Stop » ou « Non » car mon corps m'appartient.



Attention : Toucher les fesses d'un camarade, la poitrine ou les parties intimes sont interdits. Ce sont des attouchements à caractère sexuel. On évite aussi les caresses mêmes légères.

- « On respecte le corps d'autrui ».
- « Notre corps, il nous appartient ».



Si je subis de tels actes, j'en parle à un adulte. Cela peut-être un parent, mon maître, la directrice de mon école, ou la Gendarmerie. Je dois me confier à toute personne de confiance. Je ne dois pas rester seul(e) avec mon secret.

Important : par contre, je n'ai pas le droit d'inventer une situation compromettante, quelque chose qui n'est pas vrai, accuser un(e) camarade sans raison. Là, je m'expose à des **sanctions**. Je n'ai pas le droit de mentir, je dis la vérité.



Ainsi nous avons appris des choses que nous ne savions pas. Maintenant nous sommes avertis. La Gendarmerie veille sur nous et nous ... surveille.

Ainsi nous retiendrons :

- Appliquer la loi,
- Respecter les autres,
- Arrêter toutes formes de violences.

**C'est tout cela « être citoyen » ! et « être citoyen, c'est se responsabiliser ».**

**ON NE NAÎT  
PAS  CITOYEN  
OU CITOYENNE,  
ON LE DEVIENT**

**Groupe Scolaire Hans Haug**  
**NIEDERBRONN-LES-BAINS**

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898

